

## Le jeu des échelles dans le programme de terminale

### Mondialisation et territoires

Le programme de géographie de terminale L et ES postule, par son intitulé général, que la mondialisation n'abolit pas les territoires ; il se donne pour objet d'examiner les transformations et recompositions qui affectent ceux-ci, en lien avec l'amplification et l'intensification du processus de mondialisation.

Les effets de la mondialisation sur les territoires sont l'objet de débat. L'hypothèse d'une « fin des territoires » apparue dans les années 1990 évoquait surtout la remise en cause de l'État, et le concept de « déterritorialisation » qui accompagnerait la mondialisation est largement contesté. Si la mondialisation ne signe pas la fin des territoires, elle suscite en revanche de nouvelles relations sociétés/territoires succédant au cadre quasi exclusif de l'État-nation. Les processus en jeu dans la mondialisation, contribuent à une « compression de l'espace et du temps » ; l'intensité des relations matérielles et immatérielles permettant au local de s'expanser jusqu'au mondial et au mondial de se comprimer dans le local.

### Les unités territoriales identifiées dans le programme

L'introduction au programme précise que celui-ci « propose des approches territoriales à différentes échelles, de la ville aux grandes aires continentales ».

Ces différents échelons territoriaux, présentés dans l'énoncé des thèmes et questions, sont regroupés ici en cinq ensembles.

Niveau d'échelle	Pôles - villes	États	Aires régionales	Continents - aires continentales	Monde
Identification dans le programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mumbai</li> <li>• Une ville mondiale</li> <li>• Pôles majeurs de la mondialisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Russie</li> <li>• Japon/Chine</li> <li>• EU</li> <li>• Brésil</li> <li>• Afrique du sud</li> <li>• Espaces maritimes (appropriation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bassin caraïbe</li> <li>• Sahara</li> <li>• Espaces majeurs de la mondialisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continent américain</li> <li>• Continent africain</li> <li>• Asie du Sud et de l'Est</li> <li>• Concurrence régionales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mondialisation</li> <li>• Planète mondialisée</li> <li>• Un produit mondialisé</li> <li>• Espaces maritimes (circulation)</li> </ul>

Les différents thèmes du programme amènent ainsi à circuler entre deux niveaux d'échelle extrêmes, du plus restreint (le pôle, ou la ville), au plus vaste (la planète mondialisée) ; entre ces extrêmes se pose la question de la place de l'État, et celle d'aires géographiques aux configurations diverses (aires continentales, aires régionales, espaces maritimes).

**Le pôle** : ce terme suggère la concentration, sur un espace d'étendue restreinte, d'hommes, et de pouvoir au sens de capacité à agir sur d'autres espaces, proches ou lointains (polarisation). Observés à l'échelle planétaire ces pôles apparaissent comme des points ; à une échelle rapprochée, ils révèlent une étendue et une organisation spatiale (cas des villes mondiales).

**L'échelle planétaire** : elle s'est imposée de fait par le processus de mondialisation, avec des acteurs, d'abord économiques (FTN), puis plus diversifiés (ATN : acteurs transnationaux), qui sont tout aussi bien des entreprises que des organisations - interétatiques ou non gouvernementales - ou encore de réseaux. Cette dimension de planète mondialisée s'exprime dans la multiplicité et l'intensité des relations matérielles (flux de marchandises, de voyageurs), ou non matérielles (flux d'informations, flux financiers). Une « conscience planétaire » s'est façonnée dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle sous l'effet conjugué d'une menace nucléaire mondiale, de la conquête de l'espace, de la préoccupation environnementale, et de l'instantanéité de la transmission d'informations.

## Le jeu des échelles dans le parcours du programme

### **Thème 1 Introductif - Clés de lectures d'un monde complexe (10-11 heures)**

Le décryptage d'un monde complexe, à l'échelle planétaire, puis à celle d'un **État-continent**, se fait au travers des grilles de lecture géopolitique, économique, environnementale, et culturelle. Il repose sur l'observation et la confrontation de cartes, dans différents types de projection, et portant sur des contenus divers (grilles de peuplement, délimitations, conflits frontaliers, pôles économiques, alliances, aires culturelles, etc.).

Cette lecture implique nécessairement une réflexion sur les maillages étatiques (taille des États, délimitations frontalières). La représentation cartographique des aires culturelles appelle, dans la lecture de cartes, une vigilance toute particulière : quels critères de définition ? Quels choix de délimitation ? Quelle pertinence à l'échelle retenue pour rendre compte des phénomènes représentés, notamment la prise en compte des minorités ?

### **Thème 2. Les dynamiques de la mondialisation (18-20 heures)**

Cette question amène à examiner à la fois des **lieux et des liens**, et suppose une prise en compte à la fois du **local** (identification des pôles et aires de production, des zones de consommation, des grandes infrastructures de transport), et du **mondial** par mise à jour des relations existant entre des lieux de production et de consommation disjoints et souvent distants : flux et leur organisation en réseaux, pôles décisionnels et acteurs (parmi lesquels, entre autres, les États).

#### **Une ville mondiale**

Cette question est abordée par une étude de cas à l'échelle locale (une ville mondiale) ; la ville choisie constitue un pôle, un lieu de concentration d'activités et de pouvoir connecté au monde par de liens denses de nature multiple ; elle présente des propriétés spatiales : densité des acteurs, intensité des réseaux, paysage, dont le CBD, archétype de l'agglomération d'activités tertiaires, ainsi que l'aéroport international sont deux composantes essentielles.

L'approche en termes de ville mondiale privilégie les relations de ce pôle avec des partenaires de même rang à l'échelle mondiale, plus qu'il ne s'intéresse aux relations avec les espaces environnants.

#### **Pôles et espaces majeurs et la mondialisation ; territoires et sociétés en marge de la mondialisation**

A l'échelle planétaire se dégage une logique d'organisation du **monde** :

- au niveau supérieur, pôles et espaces majeurs de décision et de production, dont les limites ne coïncident pas avec les frontières d'États (cas des façades maritimes), et dont les pôles (villes), tout en s'appuyant sur une assise régionale, fonctionnent principalement en réseau avec des partenaires de même rang ;
- espaces de rang inférieur, subordonnés mais intégrés ;
- espaces principalement exploités.

Cette typologie n'est pas figée ; fondamentalement dynamique, elle est marquée par une multipolarité croissante.

Ce type de lecture du monde et de son fonctionnement perturbe le jeu habituel des territoires et des niveaux d'échelle ; il soulève la question des rapports entre logique mondiale de réseau et logique territoriale et interroge la relation puissance/étendue (cas extrêmes de la Russie plus vaste État du monde, et de Singapour cité-État).

### **Les espaces maritimes**

**Ils n'échappent pas aux logiques territoriales** : espaces de circulation, ils supposent la libre circulation des navires (routes océaniques) mais sont à contrario l'objet d'entreprises d'appropriation pour les ressources qu'ils recèlent (ZEE). Ces espaces maritimes participent d'une littoralisation des territoires (façades maritimes) ; ils sont parcourus par de flux intenses qui transitent par des passages obligés (détroits) constituant des zones sensibles (enjeux géopolitiques, piraterie).

### **États, frontières et mondialisation**

#### **Quelle place pour l'État ?**

Référées à ce qu'elles étaient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les prérogatives de l'État nation - à la fois acteur (législateur, régulateur) et territoire souverain dans ses frontières - sont en partie remises en cause dans le fonctionnement mondialisé des sociétés et économies du début du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### **La pertinence de cet échelon territorial est discutée :**

- La relation territoire/société inhérente à l'État-nation n'est plus qu'une des modalités d'appartenance, parmi de multiples autres formes de communautés (territoriales, d'appartenance ethnique, spirituelle ou de pensée), physiques, ou virtuelles ;

- l'État connaît une perte de substance, avec l'abandon, parfois volontaire (unions monétaires, unions économiques, traités de sécurité), de pans entiers de souveraineté. Sa légitimité comme acteur économique a été remise en cause depuis les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle dans le mouvement généralisé de dérégulation. Sa place est également minorée par la multiplication des acteurs transnationaux (ATN) dont certains le placent en position subordonnée (cas des agences de notation), et les États ont du mal, même quand ils le souhaiteraient, à contrôler les flux migratoires.

#### **Plusieurs signes témoignent d'une résistance des États :**

- Leur multiplication, sur des bases de revendication ethnico-nationales ;

- le maintien, **entre le mondial et le local**, de législations et réglementations, en particulier d'ordre social et fiscal, qui différencient les États et les placent en situation de concurrence. De ce point de vue les frontières, pourtant perméables aux flux de toute nature, gardent toute leur importance. Les flux financiers eux-mêmes s'inscrivent dans des **logiques territoriales étatiques** (entre États créditeurs, États endettés, et paradis fiscaux).

Sous de nombreux aspects les échanges mondialisés se rapportent en fin de compte au cadre de l'État, (mesure des importations-exportations, des balances commerciales et des paiements, comptabilités nationales, excédents ou dettes souveraines). Les critères de gouvernance (stabilité, sécurité, corruption, endettement) sont une composante des stratégies et choix des acteurs transnationaux.

#### **Enfin les États se distinguent par les formes et les modalités d'occupation et d'aménagement de leurs territoires.**

La mondialisation - Débats et contestations

La mise en question de la mondialisation n'est pas seulement un débat d'idées ; elle a une inscription spatiale, mettant en jeu des réseaux sociaux à l'échelle du globe, et se cristallisant dans des lieux (villes sièges des sommets de l'OMC, des forums sociaux en Asie, Europe, Afrique, Amérique latine), avec le pôle mondial symbolique de cette contestation qu'est devenu Porto Alegre.

### Thème 3 – Dynamiques géographiques de grandes aires continentales (29-31 heures)

Chacune des trois **aires continentales** est analysée à trois niveaux d'échelles et sous trois angles différents mais répondant à la problématique de la question :

- **un sous ensemble continental** (étude de cas : Bassin caraïbe, Sahara, Mumbai) ;
- **l'aire continentale** dans son ensemble ;
- **un État** (Afrique du Sud) ou de **deux États** (Brésil/États-Unis, Japon/Chine) dans une logique comparative.

#### Continents et aires continentales

La notion de **continent** ne fonde plus sa pertinence sur le seul découpage physique des terres émergées ; il est préférable de l'aborder au sens **d'aire continentale** (Afrique, Amérique) ou **d'aire régionale** infra-continentale (Bassin caraïbe, Sahara, Asie du Sud et de l'Est), dont la délimitation et les caractères se fondent sur des critères multiples d'ordre physique, démographique, économique et culturel. A la différence des États ou des unions d'États, délimités de manière linéaire (frontières).

Les contours de ces aires sont souvent flous et leur délimitation cartographique, plus incertaine, doit répondre à un choix justifié. **Les niveaux d'échelle** et les propriétés spatiales de chacun sont également spécifiques ; ensemble infra-continental fractionné entre États pour le Sahara, espace maritime fait de façades, d'archipels, et de relations pour le Bassin caraïbe, pôle urbain pour Mumbai.

L'étude de **l'État** ou des deux **États** présents dans chaque question, n'obéit à aucune présentation stéréotypée ; elle répond aux intentions associées à chacun d'entre-eux :

- pour l'étude consacrée à **Etats-Unis, Brésil**, l'étude se fait à l'échelle de chacun des Etats, à celle du continent et à l'échelle mondiale ;
- pour l'étude portant sur Japon – Chine, l'étude se fait aux échelles régionale et mondiale.